

CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE pour accroissement d'activité

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'entreprise :
Numéro Siret :
Code Naf : 47.22Z - B
dont le siège social est situé
représentée par Monsieur
agissant en qualité de :

D'UNE PART,

ET

Monsieur
demeurant
né(e) le :
de nationalité :Française

D'AUTRE PART,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE I : MOTIF

Monsieurest engagé par la..... en vue de l'aider à faire face à un accroissement temporaire d'activité découlant d'une période de pointe liée aux fêtes.

ARTICLE II : EMPLOI OCCUPE (exemple)

Monsieurest employé(e) en qualité de Boucher Préparateur Qualifié suivant le coefficient hiérarchique Niveau III Echelon A *prévu par la convention collective nationale de la Boucherie, Boucherie-charcuterie, Boucherie Hippophagique, Triperie, Commerce de Volailles et Gibiers.*

Il aura pour mission la transformation des carcasses de leur état initial de gros morceaux de coupe jusqu' à leur présentation en morceaux de détail.

ARTICLE III : DUREE

Le présent contrat prend effet leà ... heures et prendra fin de plein droit et sans formalité le

ARTICLE IV : PERIODE D'ESSAI

Si période d'essai – 1 semaine

Le contrat ne deviendra définitif qu'à l'issue d'une période d'essai de....., au cours de laquelle chacune des parties pourra rompre le contrat sans indemnité.

Si période d'essai 1 semaine ou +

Durant cette période d'essai, l'entreprise pourra mettre fin au contrat sans indemnité, en respectant un délai de prévenance : de 24 heures si la durée de présence dans l'entreprise est inférieure à 8 jours ; de 48 heures de 8 jours à 1 mois de présence dans l'entreprise ; de 2 semaines après 1 mois de présence dans l'entreprise ; d'un mois après 3 mois de présence dans l'entreprise.

ARTICLE V : LIEU DE TRAVAIL

Le lieu de travail est situé à

ARTICLE VI : DUREE DU TRAVAIL (exemple)

Les horaires seront les suivants :

- Le jeudi de 9 H à 12 H, de 15 H à 18 H 30
- Le vendredi de 8 H à 12 H, de 15 H à 19 H
- Le samedi de 8 H à 12 H, de 15 H à 19 H

ARTICLE VII : REMUNERATION (exemple)

En contrepartie de ses fonctions, Monsieur Courbet percevra un salaire horaire de (montant) €, soit un salaire mensuel de (montant) pour l'horaire moyen de (nombre) heures par semaine pratiqué dans l'entreprise. Elle lui sera versée à la fin de chaque mois civil.

ARTICLE VIII : INDEMNITE DE FIN DE CONTRAT

A la cessation de ses fonctions dans l'entreprise, Monsieur percevra une indemnité de fin de contrat aux conditions et taux fixés par le code du travail.

ARTICLE IX : RETRAITE COMPLEMENTAIRE ET PREVOYANCE

Monsieur sera affilié auprès des caisses de retraite et de prévoyance suivantes :

Novalis Taiboult 6 rue Bouchardon 75495 paris cedex 10

APGIS Prévoyance BP 2142 Toulon cedex

ARTICLE X : CONVENTION COLLECTIVE

Pour toutes les dispositions non prévues par les présentes, les parties déclarent se référer à la convention collective nationale de la Boucherie, Boucherie-Charcuterie, Boucherie Hippophagique, Triperie, Commerce de Volailles et Gibiers applicable à l'entreprise

ARTICLE XI : RUPTURE ANTICIPEE POUR FAUTE GRAVE OU FORCE MAJEURE

Chacune des parties se réserve mutuellement le droit de mettre fin au contrat immédiatement en cas de faute grave de l'autre partie ou de force majeure.

Fait en double exemplaire,

A.....

Le.....

(Signatures de l'employeur et du salarié précédées de la mention manuscrite "lu et approuvé")

ATTENTION : Les pages du contrat doivent être paraphées par l'employeur et le salarié.

CDD pour remplacement d'un salarié absent

Entre les soussignés,

Entreprise (nom et adresse):

Etablissement:

N° SIRET:

Intitulé de la convention collective applicable:

.....

Représentée par M. agissant en qualité de

d'une part, et

Salarié (nom, prénom, adresse): M.....

NIR (N° SS):

Qualification retenue pour la mission:

d'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit:

L'entreprise engage par contrat à durée déterminée, et sous réserve des résultats de la visite médicale d'embauche, le salarié, lequel se déclare libre de tout engagement incompatible avec le présent contrat.

1. Définition de la mission

Désignation du poste:

.....

Tâches à effectuer:

.....

Lieu de travail:

Horaires de travail:

Durée hebdomadaire de travail:

(Option) **Heures supplémentaires**

Le salarié pourra être amené à faire des heures supplémentaires selon les conditions légales et conventionnelles en vigueur.

Installations collectives:

- *Si le poste fait partie de la liste des postes à risques particuliers, faire figurer la clause suivante:*

Poste à risque particulier entraînant une formation renforcée

Le poste figurant sur la liste, prévue en application de l'article L. 4141-2 du Code du Travail, des postes présentant des risques particuliers, le salarié bénéficiera d'une formation renforcée à la sécurité, d'un accueil ainsi que d'une information adaptés.

2. Motif du recours au CDD et justification

Ce contrat à durée déterminée est conclu pour le remplacement d'un salarié absent.

Justification précise : remplacement de M.dont la qualification est (*mention absolument obligatoire*), absent pour cause de (*facultatif*)

3. Dates, durées et terme du contrat

Vacances scolaires ou universitaires (*si vous embauchez un jeune pendant la stricte période des vacances scolaires ou universitaires*)

Il est précisé ici que le contrat est conclu pour une période comprise dans les vacances scolaires ou universitaires du salarié.

Date de début:

Terme du contrat:

- **Contrats conclus à terme précis**

Le contrat est conclu à terme précis.

Date de fin du contrat:, soit jours.

Mention facultative mais recommandée: Il pourra faire l'objet d'un renouvellement dans les conditions prévues à l'article L. 1243-13 du Code du Travail, qui donnera lieu à un avenant soumis au salarié avant la fin du contrat initial.

- **Contrats conclus à terme incertain (durée minimale)**

Le contrat est conclu à terme incertain, pour une durée minimale de jours, soit jusqu'au

Pendant cette période, il ne pourra être rompu. Après cette date, il se prolongera jusqu'à la réalisation de l'objet pour lequel il a été conclu, en l'occurrence le retour du salarié remplacé.

En cas de remplacement, il est vivement recommandé de préciser au contrat s'il est conclu uniquement pour la durée de l'évènement ou pour toute la durée de l'absence.

Il est précisé ici que le contrat ne porte que sur le seul motif initial de l'absence / sur toute la durée de l'absence.

- Pour assurer la bonne transmission des informations, le présent contrat pourra être prolongé au maximum jusqu'au surlendemain du retour du salarié remplacé.

Période d'essai

Le contrat est assorti d'une période d'essai de jours, soit jusqu'au inclus, période pendant laquelle il pourra être rompu, sans indemnité, par chacune des parties.

Attention si vous interrompez le contrat pendant la période d'essai: un délai de prévenance est désormais obligatoire si la période d'essai du CDD était d'au moins 8 jours (ce qui est en principe le cas d'un CDD d'au moins 8 semaines). Il est de 24 heures si le salarié est resté moins de 8 jours, 48 heures, s'il est resté entre 8 jours et un mois .

4. Rémunération

Indiquer toutes les composantes de la rémunération, y compris les accessoires du salaire.

Salaire brut: € par (heure, mois, etc.)

Niveau, échelon, coefficient, statut: (facultatif)

Accessoires de salaire:

.....

Indemnité de fin de contrat (sauf pour un jeune pendant la stricte période de ses vacances scolaires ou universitaires).

A l'issue de son contrat, le salarié bénéficiera d'une Indemnité de Fin de Contrat, dans les dispositions fixées à l'article L. 1243-8 du Code du Travail, au taux de 10% de la rémunération brute. (Sauf dispositions conventionnelles ou accord collectif de branche étendu prévoyant un taux différent)

5. Organismes

Caisse de retraite complémentaire: (Nom et adresse)

.....

Organisme de prévoyance: (Si vous en avez un, indiquez le nom et l'adresse)

.....

Organisme de sécurité sociale: **Agence de:**

6. Signatures

Fait en double exemplaire à, le

Pour l'entreprise, M. (signature) Le salarié, M.

..... (signature)

Faites signer ce contrat dans les deux jours!

CONTRAT DE TRAVAIL À DUREE INDÉTERMINÉE

Entre les soussignés :

L'entreprise :

Représentée par Monsieur _____

Agissant en qualité de : _____

Ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes.

D'une part,

Et

Monsieur _____

N° de sécurité sociale _____

Demeurant à _____

De nationalité _____

D'une part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Engagement

Monsieur _____ qui se déclare libre de tout engagement, est engagé, sous réserve des résultats de la visite médicale d'embauche.

Le présent contrat est régi par les dispositions de la convention collective de la Boucherie , Boucherie - Charcuterie, Boucherie Hippophagique, Triperie et Commerce de Volailles et Gibiers (IDCC N° 992).

Article 2 – Durée du Contrat – Période d'essai

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter du _____ à _____ heures. Il ne deviendra définitif qu'à l'issue d'une période d'essai d'un mois pour un salarié.

Durant cette période, le contrat pourra être rompu par l'une ou l'autre partie, sans indemnité, sous réserve de respecter les délais de prévenance prévu aux articles L.1221-25 et L.1221-26 du Code du travail.

Article 3 – Fonction

Monsieur _____ est engagé en qualité de _____

Au Niveau _____ échelon _____ à temps complet.

En sa qualité de _____ sera chargé de : (décrire les fonctions) _____

Article 4 – Horaire de Travail

L'horaire de travail est celui de la catégorie professionnelle à lequel, il appartient, soit :

	Matin		Après Midi	
Lundi	De	à	De	à
Mardi	De	à	De	à
Mercredi	De	à	De	à
Jedi	De	à	De	à
Vendredi	De	à	De	à
Samedi	De	à	De	à
Dimanche	De	à	De	à

Monsieur _____ sera soumis à la durée conventionnelle du travail en vigueur et fera les heures supplémentaires à la demande de l'employeur.

L'horaire de travail de Monsieur _____ sera susceptible de modification en fonction des impératifs de production inhérents à l'activité de l'entreprise _____

Article 5 - Lieu de Travail

Monsieur _____ exercera ses fonctions dans l'entreprise _____ à _____

Article 6 – Rémunération

En contrepartie de son travail, Monsieur _____ percevra une rémunération mensuelle brute de _____ €

Article 7 – Préavis

A l'issue de la période d'essai, si elle s'est révélée satisfaisante, le présent contrat deviendra définitif et se poursuivra pour une

durée indéterminée.

Article 8 – Congés payés

Monsieur _____ bénéficiera des congés payés institués en faveur des salariés de l'entreprise _____ soit actuellement _____ jours par an. La période de ces congés est déterminée par accord entre la direction et Monsieur _____ compte tenu des nécessités du service.

Article 9 – Conditions d'exécution du contrat

Monsieur _____ s'engage à observer les instructions et consignes particulières de travail qui lui seront données et à respecter une stricte obligation de discrétion sur tout ce qui concerne l'activité de l'entreprise.

Monsieur _____ devra faire connaître à l'entreprise sans délai toutes modifications postérieures à son engagement qui pourraient intervenir dans son état civil, sa situation de famille, son adresse.

Le Présent contrat est établi en double exemplaires dont l'un devra être retourné à l'entreprise _____ dans les délais les plus brefs.

Article 10 – règles d'hygiène et de sécurité

De part la nature de l'entreprise, Monsieur _____ devra impérativement suivre les consignes d'hygiène et de sécurité liées à l'exercice du contrat de travail. En cela notamment, il devra suivre et respecter rigoureusement les demande et prescriptions de son employeur pour ce qui est des vêtements de travail, chaussures, gants et équipements nécessaires, et de manières générale toute mesure liée au respect des normes d'hygiène et de sécurité.

Article 11 – Retraite complémentaire et Prévoyance

Monsieur _____ sera affilié auprès des caisses de retraite et de prévoyance suivantes :

PARUNION 6. rue Bouchardon 75010 PARIS
APGIS Prévoyance : BP 2142 – 83061 TOULON CEDEX

Monsieur _____ accepte que soit prélevées sur sa rémunération les cotisations salariales afférentes à ces régimes ainsi qu'à tous autres qui pourraient éventuellement leur être substitués ou ajouté à l'avenir.

Fait à _____

Le _____

(mettre la mention lu et approuvée et bon pour accord